

REUNION DU 05 Décembre 2025

Le président ouvre la réunion en demandant d'excuser l'absence de plusieurs membres pour des raisons diverses :

- Nathalie CRETOLLE
- Amandine et Sébastien SABATIE
- Sylvie GIRARDIN
- Séverine et Jérôme PY
- Roseline et Éric POURAJAUD
- Cendrine et Patrice PELUHET
- Jean- Bernard PEREZ
- Isabelle HARTE et Patrick BOUILE
- Anne et Jean-Michel NANCEAU
- Clémence LAVABRE et Benoît DABADIE
- Danièle DUCOS et Christian DARRIOLAT

Les présents du club autour de la table :

- Laurent CALLEDE
- Isabelle et Narcisse LOPES GIL
- Laurent VILLEMMAIN
- Karine et Éric MICHEL
- Philippe AGUERA
- Monique AULANET et Jean REVAUX
- Jacques BUESTEL
- Aurélie BRONCY et Guillaume LOUBET

NOS PARTENAIRES :

- SPA Destribats : réduction sur les pièces auto
- Contrôle technique 66 euros au lieu de 76 euros (Auto Sécuritas)
- Carrosserie du Pégly : 20% de réduction sur la main d'œuvre
- Carte grise du Moun : 185 Boulevard Antoine Lacaze à Mont de Marsan : 10% sur les frais de dossier pour carte grise et permis
- Aquitaine 2CV et méhari (ex 2CV Passion) : 15% sur les pièces détachés 2CV et dérivés avec le code CM1525
- Méhari club Cassis : 20% sur les accessoires et pièces. Création d'un compte personnel, contacter Laurent pour bénéficier des promotions

Attention : ces codes et réductions sont strictement réservés aux membres du club titulaires de la carte d'adhérent.

NOUVEAUTES :

La vignette Collection FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Epoque)

La vignette FFVE est un autocollant officiel délivrée par la Fédération Française des Véhicules d'époque.

La vignette Collection FFVE répond à une attente forte de la communauté des passionnés : disposer comme en Belgique ou en Allemagne d'un signe distinctif permettant d'identifier immédiatement un véhicule en statut Collection.

La vignette a une vocation simple :

- Rendre visible un statut administratif existant
- Faciliter la reconnaissance des véhicules de collection dans l'espace public

Elle s'inscrit dans une dynamique de protection et de valorisation du patrimoine roulant, sans constituer un passe-droit ni une mesure réglementaire supplémentaire.

L'objectif n'est ni commercial, ni réglementaire : il s'agit d'un **marqueur de patrimoine**, d'une preuve d'engagement pour la préservation mécanique et historique, et d'un élément clair pour les forces de l'ordre et collectivités.

Son prix est de 15 euros et valable généralement 5 ans.

La demande est à faire sur le site officiel de la FFVE.

Une discussion s'est tenue au sujet de la vignette FFVE. Les adhérents ont évoqué son utilité et l'intérêt de l'apposer sur le véhicule.

VIE DU CLUB :

Le Club a exposé plusieurs véhicules lors du marché de Noël organisé par le commerçant Au cœur des Landes de Gaillères le dimanche 7 décembre 2025. Une balade en 2CV était proposée et une restauration sur place complétait l'animation.

Dimanche 14 décembre 2025 : journée à Mont de Marsan

Les membres du Club se donneront rendez-vous au cinéma Les Toiles du Moun à 10h afin de se rendre à l'EHPAD du Marsan et rencontrer les résidents ainsi que le personnel soignant.

Des balades en 2CV seront proposées aux résidents ainsi qu'une distribution de ballotins de chocolats.

Le but étant d'échanger et contribuer à un moment convivial.

Merci aux adhérents qui ont participé à l'achat des chocolats.

Décoration des 2CV

Par la suite le repas sera pris au restaurant Fourchette et Sable Blanc à St Pierre du Mont.

23 personnes dont 3 enfants inscrites

Vers 13h30, petit retour à l'EHPAD.

A 15h, les Deuchistes se rendront aux allées Brouchet (St Roch) pour le départ du défilé avec les chars (14 2CV).

Le défilé se clôturera par un pot offert par la ville.

Samedi 24 janvier 2026 :

L'Assemblée générale du Club est programmée le 24 janvier 2026 au Golf de Saint-Avit.

La réunion sera suivie d'une restauration sur place. Le menu a été présentée lors de la réunion. 30€/pers. Une invitation sera remise courant décembre.

Courant le premier semestre 2026 :

Proposition d'une journée à Mézos au cabaret Le Mirage comprenant un repas et un spectacle.

Les prix diffèrent selon les prestations sélectionnées (repas seul ou repas accompagné du spectacle).

Nationale 2026

La nationale 2026 est programmée à Villiers-sur-Loir du 13 au 17 Mai 2026. Le parcours est de 550 km et 9 équipages sont déjà inscrits.

20 ans du Club en 2026 :

A l'occasion de ses 20 ans, le Club organise une journée exceptionnelle pour célébrer cet anniversaire le 09 mai 2026.

L'évènement comprendra une bourse d'échanges, une exposition de voitures anciennes, un bar et une offre de restauration.

Une tombola sera proposée, offrant de gagner différents lots :

1^{er} lot : 1 solex

2^{ème} lot : 1 console de jeux

3^{ème} : 1 TV

D'autres lots seront également à gagner lors de l'évènement.

La distribution des tickets a eu lieu lors de la réunion.

Il reste encore un grand nombre de tickets de tombola à distribuer. Si chacun prend quelques carnets, cela participera grandement au succès de cette journée !

L'évènement comprendra diverses animations :

- Démonstration de débosselage
- Démonstration de désincarcération avec les pompiers
- Démonstration et activité de tir à l'arc....

Pour que cette journée soit une réussite, nous avons besoin d'un maximum de présents pour l'organisation.

Nous comptons sur vous !!!

La réunion s'est achevée dans une ambiance conviviale avec des pâtisseries offertes par Jean et Monique.

Nous avons également assisté à la remise d'un cadeau particulier : une Méhari Collector offerte par Maël et peinte par Narcisse.

Merci à tous

**Pas de réunion début janvier mais l'Assemblée Générale le
samedi 24 janvier 2026.**